

et en ont fait une partie intégrante d'une nation voisine.

L'honorable ministre devrait avoir présent à l'esprit une chose qui découle facilement de ce qui s'est déjà passé; il devrait savoir que du moment que un cinquième de nos compatriotes, né au Canada, sont passés aux Etats-Unis où ils sont devenus citoyens américains, il a été beaucoup fait pour réunir les deux peuples en un seul;—vous les avez liés par leurs intérêts personnels, comme ils sont liés par leurs affections et tous les sentiments que créent des rapports de parenté. Il est important et, l'opinion qui se développe de plus en plus dans notre pays, c'est qu'il est de la plus haute importance que nous devenions, autant que possible, un seul peuple, au point de vue du commerce, comme nous le sommes d'ailleurs par les relations, l'affinité et les liens d'affection domestique. Il y a encore autre chose qui devrait être présent à nos esprits, c'est que nos relations commerciales, étendues comme elles le seraient sous un système de libre-échange, feraient beaucoup pour détruire les animosités et la rivalité nationales existant entre les Etats-Unis et le Canada, et contribueraient d'autant à l'union; elles accroîtraient aussi la prospérité de notre pays, elles contribueraient à son contentement, et le contentement n'est jamais un agent puissant pour la production de changements révolutionnaires.

Plus le peuple est content, plus il est difficile de le jeter dans des changements révolutionnaires. Il y aurait beaucoup moins d'apparence que nous changions notre condition politique, si nous devenions prospères par suite de nos rapports plus intimes avec les Etats-Unis, que si nous restions isolés et pauvres.

Il y a beaucoup de vrai dans l'observation faite, il y a quelques années, par le professeur Goldwin Smith: Que le Canada était, dans une certaine proportion, la lisière déchirée de la république américaine.

Nous ne sommes pas un pays compact comme les Etats-Unis; le Canada a beaucoup moins en profondeur. Les chances de nos populations de l'est et de l'ouest, commerçant entre elles, sont inférieures à celles que leur donnerait le commerce avec les Etats-Unis, qui sont dans leur voisinage immédiat, si aucun obstacle n'entravait leur chemin dans le sens du commerce. Les efforts persistants faits pendant les dix dernières années pour empêcher le commerce entre les deux pays, loin de créer dans le Canada une nationalité distincte, ont tendu à créer des malentendus, ou à favoriser les conditions qui doivent contribuer à hâter les changements politiques qui ne semblent pas désirables à l'honorable premier ministre.

Je crois que notre mode politique convenablement suivi, est un mode de gouvernement plus satisfaisant que le leur, mais je préférerais avoir une administration plus satisfaisante que celle que nous avons eue pendant les douze dernières années. Je ne pense pas que notre premier ministre ait fait une aussi bonne impression que celle qu'il aurait pu faire en faveur de notre système politique, mais s'il désire que ce mode soit maintenu il ne devrait pas imposer au peuple, une condition de perpétuelle infériorité de pauvreté et d'isolement. Le peuple suivra ses intérêts matériels, et ceux qui contribuent à la prospérité du peuple, font beaucoup plus pour le contentement politique, et placeront des obstacles dans la voie de tout changement considérable et radical.

Pour ces raisons, je suis opposé à la politique que le premier ministre a suivie jusqu'ici. Je pense que la proposition faite par mon honorable ami, qui siège à côté de moi, devrait être acceptée, comme étant le moyen le plus facile de sortir des difficultés et le plus propre à favoriser les intérêts publics.

Il peut paraître humiliant au gouvernement d'adopter cette politique, mais c'est bien sa faute, et sa faute ne devrait pas faire le malheur de tout un peuple.

Il est de la plus grande importance pour le pays que nous ayons des rapports commerciaux plus étendus avec la république voisine. Et nous ne pourrions les avoir qu'à la condition d'accorder le libre-échange. Je ne crois pas que la question des revenus soit aussi embarrassante que le ministre des finances s'efforce de le faire voir. S'il lui semble impossible de favoriser les intérêts du peuple de cette manière, il doit céder le pas à ceux qui peuvent y arriver. Si les honorables députés de ce côté-ci de la chambre passent sur les bancs du trésor, je puis promettre qu'il n'y aura aucune difficulté quelconque à rencontrer les besoins ordinaires du peuple, et en même temps, à établir la réciprocité absolue avec la république voisine.

Sir JOHN-A. MACDONALD: Je demanderai à mon honorable ami de l'opposition (M. Laurier) s'il a l'intention de demander le vote de la chambre sur cette motion.

M. LAURIER: L'honorable ministre doit savoir que nous n'avons pas proposé d'amendement.

Sir JOHN-A. MACDONALD: Je le sais parfaitement.

M. CHARLTON: Je propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

Sir JOHN-A. MACDONALD: Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée et la séance est levée à 11.05 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 4 mai 1891.

L'Orateur ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE :

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

Sir JOHN-A. MACDONALD: Je propose que la Chambre procède à l'ordre du jour.

La motion est adoptée.

La chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Hazen, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

M. CHARLTON: Il y a à peine trois mois, le pays était jeté dans l'étonnement par la nouvelle que le sixième parlement du Canada était dissous. Nous sommes aujourd'hui dans la première session du septième parlement et nous sommes à nous